

Informations de base	
2023/2857(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Ajout de dispositions sur la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le programme «Corps européen de solidarité» Subject 4.10.16 Vie sociale et associative, associations, fondations 4.40.01 Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie 4.40.10 Jeunesse 4.40.15 Enseignement et formation professionnelle	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CULT Culture et éducation		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	DEVE Développement (Commission associée)		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	EMPL Emploi et affaires sociales (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/09/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)06085	
15/09/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
04/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/10/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
23/11/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2857(DEA)

Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	CULT/9/13242

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)06085	15/09/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0297 	15/09/2023	